
MONTREAL – GAC : discussion concernant les séries ultérieures en matière de nouveaux gTLD

Mardi 5 novembre 2019 – 08h30 à 10h15 EDT

ICANN66 | Montréal, Canada

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Maintenant, nous aurons notre séance sur une autre question importante, les procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Il y a Jeff Neuman, coprésident du groupe sur le PDP des procédures des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Cheryl malheureusement ne pourra pas nous accompagner ce matin. Il y a aussi Luisa, notre responsable en la matière. Je vais donc passer la parole à Luisa pour son introduction.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Manal. Bonjour à tous les collègues du GAC.

Aujourd’hui, nous allons aborder les questions que nous voulons aborder. En premier lieu, il y a Jeff, un des coprésidents du groupe de travail du PDP des procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD, qui va nous présenter un résumé de toutes les nouveautés. Il va nous informer sur les derniers événements et sur les questions importantes pour le GAC comme par exemple les alertes précoces, les domaines génériques fermées, les engagements d’intérêt public et le soutien aux candidats.

Nous pensons que nous pouvons nous concentrer d’abord sur les deux premières questions puis voir comment cela se passe puis voir si on

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

peut continuer avec les autres sujets pour pouvoir en discuter pour savoir si on peut faire quelque chose au sein du GAC en la matière.

Je passe maintenant la parole à Jeff.

JEFF NEUMAN :

Je tiens à vous remercier de l'invitation. Je ne sais pas cela fait combien de réunions mais c'est toujours un plaisir d'être ici avec vous.

Dans notre groupe de travail, on inclut la piste de travail cinq. On a essayé différentes innovations pour encourager la participation de la communauté dans son ensemble. Et la manière dont notre groupe a opéré nous démontre de bons exemples pour des processus d'élaboration de politiques et pour le PDP 3.0. Aujourd'hui, on va parler des séries ultérieures de nouveaux gTLD, on va décrire aussi la révision de la série de 2012 et nous discuterons également s'il est nécessaire de faire des modifications pour une nouvelle série de gTLD.

Nous travaillons depuis trois ans environ et nous avons élaboré un rapport initial qui a été soumis à la consultation publique en 2018 avec un rapport initial supplémentaire avec des questions qui n'étaient pas incluses dans le premier rapport. Tous les commentaires ont été reçus, révisés, analysés par nos pistes de travail de manière individuelle dans notre groupe de travail puis maintenant, on peut préparer une version préliminaire de recommandations finales pour un rapport final. À travers ces recommandations, nous avons identifié quelques questions, on a changé un peu le rapport initial, il y a de nouvelles idées qui se renforcent au fur et à mesure. On fera des

périodes de commentaires publics. Et nous croyons qu'il y aura une nouvelle période de consultation publique sous peu.

Comme vous le savez, il y a eu une présentation sur cette question hier ou il y a deux jours, je ne suis pas très sûr, sur la piste de travail cinq qui traite des noms géographiques au premier niveau. On a produit un rapport qui a été présenté à tout le groupe samedi. Et le groupe a pris ce rapport et il l'a inclut dans leur plan de travail pour établir des attentes. Ceci doit être approuvé par le groupe de travail dans son ensemble mais l'idée est de penser que ces questions ont déjà été discutées. Nous pensons que les questions géographiques au premier niveau vont faire l'objet de nouvelles analyses. Le groupe devra appuyer les recommandations de la piste de travail cinq.

Voilà la ligne de temps actuelle pour le travail de politique. J'espère que vous pourrez voir de quoi il s'agit, que vous pourrez lire notre diapositive. Nous pensons clôturer notre travail vers la fin du premier trimestre de 2020. Cela veut dire que le rapport final serait livré à ce moment-là. On établirait une période de consultation publique vers la fin de ce trimestre ou peut-être au début du prochain trimestre sur ces questions que je venais de vous mentionner.

Je veux vous donner une idée que dès que le rapport sera envoyé au conseil, celui-ci soumettra le document à sa considération et fera des recommandations au Conseil d'Administration de l'ICANN. Le Conseil d'Administration ouvrir une autre période de consultation publique pour recevoir de commentaires de la communauté, des SO et des AC, tout cela avant de prendre une décision. Nous espérons que ceci sera

fait au cours d'un trimestre. Alors vers juin-juillet 2020, on s'occuperait des tâches de mise en œuvre puis on prendrait les politiques de la GNSO et ceci serait inclus dans une autre guide de candidature pour établir les règles pour le début d'une nouvelle série. Ce processus pourrait demander entre six mois et un an. Alors si vous anticipez ce que cela peut signifier pour les nouveaux gTLD, je peux vous dire qu'avant la fin de 2021 ou du début de 2022, vous ne verrez aucune conséquence. Il semblerait qu'on soit bien loin de cette date.

Je ne sais pas si vous voulez faire la pause maintenant ou je passe directement au prochain point.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jeff. Je crois qu'il est très important de connaître toutes les nouveautés sur les délais. Je voudrais savoir s'il y a des questions ou des commentaires sur le processus, sur les dates ? La Suisse s'il vous plaît.

SUISSE :

Merci Luisa, merci Jeff.

Je me demande à partir de la première partie de votre présentation – et sans vous devez savoir où je vais avec ma question – on a la possibilité de contribuer pour la version préliminaire du rapport final avant que vous ayez pris la décision avec le groupe de travail du PDP. Nous savons que plus tard, ce sera plus difficile. Alors je me demandais si à partir de maintenant jusqu'à la fin de l'année et avant de prendre ces décisions, nous pourrions analyser le document

préliminaire du rapport final, voir les documents disponibles. Et je vois dans cette diapositive qu'il y a une référence au fragment de la version préliminaire du rapport final. Je crois que ce serait peut-être une bonne occasion pour nous parce que de manière non formelle disons, on pourrait prévoir des commentaires du GAC avant la fin de votre travail. Merci.

JEFF NEUMAN :

Merci de votre commentaire.

Tous nos documents sont accessibles publiquement, donc vous pouvez mettre en contact les deux équipes pour qu'elles travaillent de manière conjointe et s'assurer que le groupe de coordination et tous ceux intéressés par la version préliminaire des recommandations connaissent l'information, que vous puissiez recevoir cette information pour avoir une idée plus claire d'où on en est.

Nous savons qu'il y a un tableau de bord qui est développé; nous pensons qu'il sera vraiment utile. Et on vise à considérer l'avis du GAC précédent et voir où on va dans le groupe. Et je dis où on va parce qu'on n'est pas encore arrivés à une position de consensus. Peut-être qu'on pourrait faire ce travail de coopération avec ce tableau de bord. Et Cheryl et moi, nous aiderons avec plaisir les équipes de soutien pour nous assurer que tout le monde soit au courant de ce qui se passe.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci Jeff. Merci Jorge.

Je voulais préciser quelque chose. Je crois, si j'ai bien compris, que la possibilité de faire une contribution au GAC pendant la période de commentaires publics, l'idée c'est qu'avant que ce rapport soit connu, que nous puissions faire notre commentaire. C'est cela dont vous parlez, n'est-ce pas Jorge ? Pourvoir faire une contribution avant. Alors on peut considérer faire cette contribution entre maintenant et la fin de l'année pour pouvoir mieux analyser l'information.

JEFF NEUMAN :

Tous les documents de travail sont des documents publics. Ils sont dans des dossiers Google Drive. On peut donc demander de l'aide pour compléter cette fiche et tous les membres du groupe de coordination du GAC peuvent accéder à ces informations.

Ces documents sont bons, sont bien rédigés. Vous pouvez voir où on veut aller et quelles seront nos recommandations finales. Il y a un format uniforme. Il y a une section qui parle de l'accord général. En fait, il y a les objectifs de politique, la documentation de référence puis les accords généraux. Là, nous aurons probablement les recommandations qui sont proposées. Je crois qu'avec un peu de coordination, nous pouvons assurer que vous puissiez accéder à ces informations maintenant même si vous voulez.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci.

Nous passons donc à la prochaine diapositive s'il vous plaît pour avoir les nouveautés sur cette question si importante de l'avis du GAC et des alertes précoces.

JEFF NEUMAN :

Très bien. Je dois signaler maintenant que ce que l'on appelle accord au niveau général, il s'agit en fait d'une évaluation des dirigeants sur la direction dans laquelle le groupe travaille. Mais il n'y a pas eu de convocation au consensus de manière formelle. Il est probable que l'on n'arrive pas à un consensus pour avancer avec les recommandations qui se trouvent dans la version préliminaire. Voilà, c'est ce que nous pensons en ce moment par rapport à ce qui pourrait se passer.

Pour ce qui est de l'avis du GAC spécifiquement, dans certains cas, il y a des puces dans notre document, alors ne faites pas trop attention au document qui est sur la diapositive.

Le premier point est une citation des statuts pour ce qui est de l'avis du GAC. Il n'y a donc pas de modification. On parle de donner des fondements, y compris la loi nationale et internationale, puis on tient compte des recommandations.

Et le deuxième point dit que le groupe de travail recommande que s'il va y avoir une catégorie de domaines de premier niveau établie, comme par exemple ce qui a été fait au début comme chaînes de caractères sensibles, la catégorie 1, la catégorie 2, vous vous rappelez de la série de 2012 et de l'avis du GAC, on espère que tous les avis liés

aux classes de candidature seront fournis par le GAC avant de procéder à la série de candidatures. Une fois que la série sera ouverte et que l'on pourra voir les candidatures spécifiques, alors on pourra donner un avis par rapport à chacune de ces candidatures. Mais maintenant, on a suffisamment d'expérience pour dire que les classes de services hautement réglementés des chaînes de caractères liées avec ceci peuvent nous donner la possibilité de donner notre avis avant l'ouverture de la série de candidatures.

Et le dernier point reconnaît les réformes aux statuts constitutifs approuvées en 2016. Et tous les statuts qui concernent le guide de candidature, ce que l'on dit, c'est que l'avis du GAC va créer la présomption que le Conseil d'Administration ne devrait pas approuver une candidature déterminée. Le guide de candidature crée la présomption qu'un domaine ne sera pas approuvé. Et ceci visait aux critères du conseil de travailler avec le GAC et le candidat pour trouver une solution mutuellement acceptable et ne pas dire directement qu'il ne fallait pas aller de l'avant avec la candidature. Alors maintenant, on travaille pour que toutes les parties concernées puissent se mettre d'accord sur quelque chose qui respecte l'avis du GAC et d'autres mesures.

Ceci nous amène à une autre question qui est mentionnée dans ce document. À la différence de 2012 où on ne pouvait pas modifier les candidatures une fois présentées, le groupe de travail reconnaît que les modifications devraient être permises au cas où les changements auraient trait à l'alerte précoce, à l'avis du GAC, à une objection, aux

commentaires publics, etc. Alors cette règle si rigide ne devrait plus exister.

Nous pensons au sein de notre groupe de travail qu'au cas où il faudrait faire une modification, il faudrait organiser une période de consultation publique pour s'assurer que ces changements soient ligne avec les attentes de ceux qui ont donné l'avis.

Ceci a trait aux alertes précoces du GAC. Vous voulez arrêter ici la présentation ou on continue ?

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci Jeff. Bien sûr, il s'agit d'une question clé pour le GAC et nous aborderons cette question aussi. Comme vous le savez, nous allons partager cette présentation qui contient de nombreuses informations à analyser et à tenir compte. Peut-être qu'on pourrait interrompre ici la présentation mais je sais qu'on n'a pas trop de temps disponible. Il faut traiter encore les alertes précoces du GAC. Mais de toute manière, on pourrait maintenant arrêter et recevoir vos questions et commentaires.

BRÉSIL :

Bonjour. Merci Luisa.

Je crois que le texte de cette diapositive est vraiment clair pour tenir compte des considérations présentées par Jorge, à savoir qu'il faut débattre de la question au sein du GAC. Dans votre piste de travail, vous êtes au niveau technique mais au sein du GAC, il y a des

gouvernements qui connaissent ces questions lorsqu'elles sont traitées au GAC. Je comprends bien qu'il s'agit d'un texte préliminaire qui n'a pas été accordé mais à titre d'exemple, l'avis du GAC doit inclure le droit national et international. Ce n'est pas la seule base de l'avis du GAC, il y a aussi les questions relatives à la politique publique qui ne sont pas considérées dans une loi, toute cette question de l'internet. Il ne s'agit pas seulement des lois nationales ou internationales. On peut considérer la politique publique qui peut-être est moins importante pour les avis du GAC parce que bien des fois, il y a des législations qui ne sont pas applicables dans un pays ou une région.

Je crois aussi que le troisième point est un peu compliqué. Je ne sais pas si je peux dire la position du GAC en ce moment, mais cette position du GAC serait affaiblie peut-être. Ceci affaiblit la fonction du GAC et amène des conséquences. Je crois qu'il faut analyser en profondeur le texte et en discuter de manière exhaustive le moment arrivé.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci le Brésil. Bien entendu, voilà pourquoi ce groupe spécifique a été créé. Et nous allons voir plus tard comment on peut s'organiser pour mener un débat en profondeur au sein du GAC pour aborder cette question qui est si importante.

Je passe maintenant la parole à Jeff qui va nous parler des alertes précoces. Jeff.

JEFF NEUMAN :

Je pense qu'on pourrait ajouter des éléments ici, mais on peut passer au générique. Voilà, très bien.

Pour ce qui est de la question des noms génériques fermés, c'est la manière courte de dire l'usage exclusif d'une chaîne générique par un titulaire de nom. Par exemple les marques, ce sont des noms de domaine fermés, pas génériques mais fermés, et il peut y avoir des cas où des gens puissent vouloir obtenir un nom générique mais pour un usage exclusif.

En 2012 – et c'est ici où les choses se compliquent un petit peu –, il n'y a pas eu d'interdiction dans le guide de candidature initial pour essayer d'obtenir ce type d'usage pour un nom de domaine. Cependant, à travers les commentaires publics et suite à l'avis du GAC et suite à des discussions avec la communauté, après avoir reçu des candidatures, le Conseil d'Administration a adopté une résolution qui disait que pour la série de 2012, les génériques fermés ne seraient pas permis mais la question a été remise à la GNSO pour voir quelles étaient les implications en termes de politiques. L'idée, c'était que ces génériques fermés ne devraient pas être interdits complètement mais que ceux qui souhaitent obtenir un TLD de nom de domaine fermé devraient avoir des justifications en termes de politique publique ou d'intérêt public pour demander un tel accès. En 2012, ces génériques n'étaient pas permis. Cette question a été renvoyée à la GNSO.

Nous aurions pu prendre un certain nombre de décisions. Nous aurions pu dire : « Non, nous en avons déjà parlé et cela devrait être

toujours interdit. » ou on aurait pu essayer de définir ce qui serait des raisons de politique publique raisonnables pour demander un tel usage.

Il s'agit d'un débat assez controversé qui a eu lieu entre 2013 et 2014. En ce moment pour être honnête avec vous, je ne pense pas que le groupe revienne à un consensus par rapport à aucune de ces options. Il y a des opinions très fortes par rapport au fait que ce type de chaînes ne devraient pas être permises, d'autres qui disent que ces chaînes devraient être utilisées. Stefan est ici de la Croix-Rouge par exemple pour un usage... Disons qu'on veut obtenir .désastre et que l'on veut utiliser cette chaîne en cas de désastre ou pour collecter des fonds pour que tout le monde sache que tout ce qui est relié à .désastre concerne ce type d'évènements et cela appartient à la Croix-Rouge, cela serait un nom de domaine générique fermé et on pourrait justifier cela en termes de politique publique. Mais d'autre part, il y a d'autres personnes qui pensent que cela ne sera jamais le cas.

Il y a plusieurs options et je pense qu'il n'y aura pas de consensus dans une direction ou dans une autre et que ce sera au Conseil d'Administration de décider si ce type de chaînes génériques fermées pourront être utilisées ou pas sans qu'il y ait une solution de consensus.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jeff. Un autre point clé pour le GAC que nous devons considérer au sein du GAC, c'est celui-ci.

Je vais m'arrêter maintenant pour voir s'il y a des questions pour Jeff et ensuite, j'aimerais que Jeff passe en revue la question des alertes précoces pour le GAC parce que c'est important. Mais avant, on va voir si les membres du GAC ont des questions. Ces diapositives vont être distribuées sur la liste de diffusion du GAC. Je sais qu'il y a énormément d'informations qui vous intéressent. Jeff.

JEFF NEUMAN :

Désolé d'avoir sauté cette diapositive. On revient en arrière d'une diapositive pour voir les alertes précoces.

Les alertes précoces, pour ceux qui n'ont peut-être pas participé au processus de 2012, consistaient pour les membres du GAC à pouvoir soulever des inquiétudes ou manifester des inquiétudes par rapport à des candidatures qui pouvaient poser des problèmes, que ce soit pour un gouvernement particulier ou pour un groupe de gouvernements. Donc c'était des alertes qui visaient à faire en sorte que le candidat rectifie sa candidature afin que les gouvernements individuels ou groupe de gouvernements puissent se sentir à l'aise avec celle-ci. Cela pouvait affecter une chaîne spécifique ou une catégorie de chaînes à un moment donné. L'idée, c'était de faire comprendre quelles étaient les raisons des pays individuels ou des membres du GAC.

Les alertes précoces devaient être présentées dans un délai de 90 jours. Il y a eu 1 390 candidatures et c'était la première fois que cela a été fait, donc cela a pris un peu plus longtemps que prévu. Et la GNSO a recommandé qu'il y ait un délai spécifique pour ces alertes précoces

et bien sûr, quand il y a une alerte précoce, il doit y avoir une justification pour les mesures qui devraient être prises.

En 2012, comme on ne permettait pas de changer les candidatures, il n'y a pas eu de dialogue direct entre les gouvernements qui avaient présenté ces alertes précoces et les candidats. Il n'y a pas eu moyen de communiquer pour eux, de communiquer entre eux ou de trouver une solution.

Nous espérons qu'en recommandant qu'il y ait un mécanisme qui permette ce dialogue et qu'il y ait un mécanisme pour pouvoir changer les candidatures afin de répondre à ces inquiétudes, nous espérons qu'il y aura une solution à ce problème pour la nouvelle série de nouveaux gTLD. Je pense que c'est un progrès et j'aimerais savoir de votre part si vous avez des inquiétudes ou si vous soutenez cette solution.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Nous allons avoir une discussion dans un moment, mais s'il y a déjà des questions préliminaires ou des commentaires par rapport à ce que Jeff vient d'expliquer, ce serait une bonne occasion de clarifier les choses. Olga s'il vous plaît.

VICE-PRÉSIDENTE OLGA CAVALLI :

Excusez-moi, j'étais ici, vous ne me voyiez pas. Merci beaucoup Jeff.

L'idée d'avoir un dialogue et d'avoir une souplesse semble très intéressante. Nous avons essayé d'appliquer cette approche entre les parties pour diminuer justement les conflits. D'après ce que je me souviens, il n'était pas clair pour le GAC quelle était la procédure pour lancer cette alerte précoce. Je me souviens qu'il n'était pas tout à fait clair quelle était l'interaction entre le GAC et la GNSO par rapport à cela. Si on pouvait clarifier les règles, cela serait très utile pour le GAC.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Olga. Il est important d'avoir plus de clarté, de prévisibilité par rapport au processus.

Je regarde la salle pour voir s'il y a des collègues qui souhaitent poser des questions. Je vais vérifier le temps dont nous disposons avec Benedetta pour avoir suffisamment de temps et discuter des prochaines étapes.

Nous pouvons passer à une prochaine diapositive par rapport aux engagements d'intérêt public. Oui. Très bien, merci Jeff.

JEFF NEUMAN :

Je sais qu'il est difficile de lire la diapositive de loin.

Il y a la question de ce qu'on appelle les engagements d'intérêt public et qui couvrent un certain nombre de sujets. Plus spécifiquement, nous utilisons ce terme pour parler de ce qu'on appelait les engagements d'intérêt public, à savoir les engagements qui étaient reflétés dans les contrats des registres. Pour ceux qui connaissent

cela, il y a une spécification 11, la clause numéro 3 dans les contrats de registre, où l'on retrouve une clause liée, la clause 3b, à savoir les exigences pour les registres afin qu'ils produisent une évaluation des risques de sécurité, maintenir des rapports et présenter ces rapports. Voilà un des engagements obligatoires.

Un autre engagement consiste à utiliser uniquement les bureaux d'enregistrement accrédités selon le contrat de 2013. C'est le RAA 2013.

Ensuite, il y a toute une section sur les engagements volontaires. On parle d'engagement volontaire et non pas PIC volontaire parce qu'au sein du groupe de travail, certains pensaient que si on appelait tous les engagements des engagements d'intérêt public, cela pouvait poser des difficultés car certains engagements n'étaient pas tout à fait liés à des questions d'intérêt public. Ils pouvaient être liés à une candidature en particulier. Donc on pourrait changer le nom et mettre engagement volontaire. Mais c'est en définitive la même chose ; il s'agit d'engagements qui peuvent le département de la conformité contractuelle à vérifier que cela est appliqué. Il y a également la PICDRP, c'est-à-dire la politique de règlement de litiges en matière d'engagements d'intérêt public.

Une recommandation consiste à dire que lorsqu'un registre fait un engagement public, il faut s'assurer qu'il y ait une justification, indiquer également si cette engagement est limité dans le temps et fournir toutes les informations qui pourraient être essentielles pour que quelqu'un puisse objecter cet engagement ou le soutenir pour

que tout soit plus transparent et bien sûr, s'assurer que ces engagements soient mis dans une candidature ou dans un changement parce qu'il peut y avoir des alertes précoces. Par exemple, un candidat peut dire à partir d'une alerte précoce : « Je vais appliquer ce changement, je vais m'engager à cela. » Le gouvernement est d'accord et cela doit après figurer dans le contrat pour s'assurer ensuite que cet engagement est respecté.

Il s'agit des recommandations par rapport à ces engagements d'intérêt public. Nous espérons que ce soit dans un sens positif pour vous.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jeff.

Y a-t-il des questions, des commentaires, des réactions ou des demandes de clarification de la part du GAC ? Très bien.

La prochaine diapositive est importante car il s'agit du programme de soutien aux candidatures. Ce sera donc la dernière diapositive de Jeff et ensuite, nous aurons une trentaine de minutes pour lancer le débat entre nous par rapport à savoir comment nous nous organisons pour les prochaines étapes. Merci beaucoup Jeff.

JEFF NEUMAN : Pas de problème. Je suis ici donc profitez-en si vous avez des questions. Je suis disponible pour répondre à vos questions.

Pour ce qui est du soutien aux candidatures, le groupe de travail croit qu'il s'agit d'un programme très important et que nous devons bien sûr poursuivre ce programme pour de nouvelles séries. Donc il y a des recommandations qui incluent le fait de poursuivre avec ce programme indépendamment de l'endroit où se trouvent les personnes demandant ce soutien, le fait de voir qu'il y ait des critères mondiaux pour que tout le monde puisse demander à obtenir ce soutien, que cela ne s'applique pas uniquement aux pays du Sud mais que d'autres pays, des régions qui peuvent être en difficulté puissent également y accéder, également communiquer de manière plus globale afin que d'autres candidats puissent se présenter.

Nous avons été déçus lors de la série précédente d'avoir vu un petit nombre de personnes qui avaient demandé à bénéficier de ce programme. Donc nous voulons nous assurer que nous avons tiré des apprentissages et que nous profitons de l'expertise des organisations régionales et de leurs outils pour évaluer les différents cas des différentes entreprises.

Nous croyons également qu'il devrait y avoir un soutien supplémentaire en plus du soutien financier pour les candidats. Nous pensons qu'il devrait y avoir des frais supplémentaires disponibles pour payer des consultants qui présenteraient la candidature. Mais aussi, il y a d'autres recommandations pour qu'il y ait du soutien non pas en termes financiers mais plutôt du soutien pour préparer par exemple les candidatures ou du soutien pour toutes les vérifications techniques. Nous pensons que ce type de soutien devrait être incorporé dans un programme global de soutien.

Nous avons recommandé également des changements par rapport à 2012. En 2012, si vous vouliez bénéficier de ce programme et que cela était refusé, votre candidature n'était pas acceptée. Même si vous pouviez collecter des fonds pour présenter votre candidature, votre candidature était écartée. Nous pensons que ce n'était pas juste et c'est pour cela que nous avons pensé que les candidatures qui se voyaient refuser l'accès à ce programme devraient quand même avoir la possibilité de continuer à être en lice si elles peuvent collecter les fonds nécessaires par d'autres moyens. Nous pensons que c'est quelque chose de logique qui aurait dû être incorporé en 2012, donc c'est une recommandation pour les séries ultérieures.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jeff. Je pense que les améliorations de ce programme vont pouvoir bénéficier non seulement aux pays du Sud mais aussi aux régions faiblement desservies.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Olga s'il vous plaît.

VICE-PRÉSIDENTE OLGA CAVALLI : Nous saluons les informations de cette diapositive. Le GAC a beaucoup parlé de cette question. Il y a eu très peu de candidatures d'Amérique latine donc nous en sommes contents.

Je me demande également si un avis juridique pourrait être mis à disposition parce qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question financière mais parfois, les documents qu'il faut présenter ou la

complexité juridique des candidatures, même le guide de candidature lui-même pour des pays où l'anglais n'est pas la langue officielle. Les choses sont un peu complexes. Il ne s'agit pas uniquement de l'argent ou du financement pour payer les frais mais aussi des avis par rapport à la manière dont on doit gérer la complexité juridique liée à la candidature. Voilà ma question.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Tout à fait, merci beaucoup Olga.

S'il n'y a pas d'autres questions pour Jeff, merci beaucoup... Il y a une question de Jorge.

SUISSE :

Merci beaucoup Luisa. C'est une question très directe j'espère.

Dans les recommandations de la révision CCT, il y a des recommandations par rapport au programme de soutien aux candidatures. Dans quelle mesure vous les avez considérées ? Ou avez vous une fiche de suivi ou un tableau de bord où cela reste enregistré où vous avez inclus ces recommandations de la CCT ?

JEFF NEUMAN :

Merci.

La réponse courte, c'est oui. Nous incluons les recommandations. Je pense que le plus difficile pour être honnête, c'est que l'équipe de révision CCT a dit que nous devrions aboutir à un objectif, une cible en

tant que nombre de candidats attendus pour ce programme pour le considérer comme étant un succès ; et cela, c'est très difficile. Il y a beaucoup d'idées mais pouvoir déterminer ce qui constituerait le succès de ce programme, il y en a qui peuvent dire qu'il suffit qu'il y ait une candidature d'une région faiblement desservie et cela serait un succès. Bref, avoir un critère pour mesurer le succès de tout le programme, c'est quelque chose de très difficile. Donc pour être tout à fait honnête, ce type de recommandations sont un peu difficile à suivre.

Mais il y en a d'autres qui pourront être incorporées, soit parce qu'on en a déjà parlé, y compris avant que ces recommandations soient élaborées, parce que nous en avons déjà parlé avant, ou bien parce qu'on est tout à fait d'accord avec les recommandations. Mais pour ce qui est de la cible ou la mesure du succès, cela est difficile. Et si vous avez des idées, nous sommes prêts à les écouter. Merci.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jeff et merci la Suisse de votre question.

Encore une fois Jeff, merci de votre temps. Vous pouvez rester si vous le voulez. Nous allons nous concentrer sur la manière de nous organiser au sein du GAC pour les prochaines étapes parce que le temps est fondamental ici. Nous passons à la diapositive suivante.

Je voulais vous donner des informations de référence pour aider les nouveaux membres. Le groupe de coordination du GAC sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD a été créé à Kobe et la première réunion

a eu lieu à Marrakech. Par la suite, il y a eu des appels toutes les deux semaines, notamment pour le renforcement des capacités et le traitement des cinq questions principales : les alertes précoces, l'avis du GAC, les domaines génériques fermés, les engagements d'intérêt public, le soutien aux candidats. Et il y a eu un appel entre le groupe de travail des régions faiblement desservies et le groupe de coordination du GAC où l'on a échangé des opinions sur les recommandations 30 et 31 du plan de mise en œuvre de la révision de la CCT. C'est donc une collaboration entre deux groupes de travail.

Voici un aperçu rapide de ce que le groupe de coordination a fait. Mais l'objectif principal pour l'instant est le renforcement des capacités. Il n'y a pas eu de discussions sur les questions de fonds, les questions que nous voulons aborder ici. Je veux aussi mentionner qu'avec le personnel de soutien au GAC, les membres du groupe de travail du GAC disposent de cette documentation qui a trait aux accords au niveau général. Tout cela est très bien connecté avec le plan de travail interne du GAC.

Alors si vous êtes intéressé, tous ces documents sont disponibles. Nous savons qu'il est difficile de chercher les documents du groupe de travail du PDP. Alors nous avons créé un plan de travail avec le personnel de soutien qui se connecte très facilement avec les questions qui intéressent le GAC ainsi que la documentation mise à disposition par le groupe de travail du PDP. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Une question importante à répondre aujourd’hui, c’est quelles seront les prochaines étapes pour ce groupe de travail ? Le GAC veut passer du renforcement des capacités à la discussion, le développement et la mise à jour des positions adoptées au préalable par le GAC. Dans ce cas, on aura besoin de la participation de davantage de membres du GAC parce qu’il s’agit d’un effort collaboratif. Je vais faire une pause pour que vous puissiez réfléchir à ce qui serait la meilleure utilisation que l’on pourrait donner à ce groupe de coordination du GC. Je veux m’assurer que tous les membres du GAC aient la possibilité d’y réfléchir et de donner son avis.

Je suppose que l’idée, c’est que si nous voulons avancer et mettre à jour les positions du GAC, une idée pourrait être d’avoir des volontaires qui étudient ces questions prioritaires pour le GAC, voir s’il y a quelque chose à ajouter. Et je voudrais savoir si vous avez des questions par rapport à l’objectif de ce groupe de coordination du GAC.

Comme je vous l’ai dit, l’idée est de focaliser le renforcement des capacités des membres du GAC, aider les membres à passer par ce processus. Le GAC a un grand nombre de nouveaux membres et nous savons que le suivi de ces travaux peut être complexe. Nous savons que tout ce travail est compliqué. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Luisa, merci Jeff, merci à tous ceux qui ont participé à cette initiative. Je crois que l’approche proposée est sensée, c’est-à-dire passer du renforcement des capacités au développement des

positions du GAC pour pouvoir contribuer au processus en temps opportun.

Comme on l'a bien expliqué, toutes ces questions sont importantes et ce sont des questions d'intérêt pour les collègues du GAC. Je crois que ce serait une bonne occasion pour concerner tous les membres du GAC et non seulement des volontaires spécifiques. Je crois qu'il est temps que les nouveaux membres du GAC soient au courant de ces questions, au courant des positions et sachent vers où on va. Pour les membres du GAC qui participent déjà à ces activités depuis plus longtemps, nous avons besoin de vos opinions, voir où nous en sommes par rapport aux positions adoptées précédemment par le GAC et si nous sommes dans la bonne direction. Donc je vous invite et vous demande de vous concerner par ce type de travail, d'y participer pour pouvoir partager la charge de travail pour que vous soyez tous au courant des progrès et que nous sachiez si l'on est sur la bonne voie. On fera ce travail pendant quelques temps alors il faut collaborer en temps opportun.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Manal.

Nous passons à la diapositive suivante pour que vous ayez une idée plus claire. Et comme Jeff l'a mentionné, le groupe de coordination du GAC a un grand soutien. On voit quels sont les résultats présentés à Marrakech. Il s'agit d'un travail dynamique qui est en cours et qui est à votre disposition. Ce travail identifie les sujets clés pour le GAC et

l'état de situation des délibérations dans le groupe de travail sur le PDP.

Mais pour ce qui est de l'opportunité pour que le GAC contribue, il semblerait que pendant les trois prochains mois, on aura deux opportunités de participation dans les appels du groupe de travail sur le PDP. Au début, je sais qu'il y a eu des difficultés mais avec les accords au niveau général et les recommandations existantes, ce sera peut-être plus facile pour les membres du GAC à titre individuel de participer dans le groupe de travail sur le PDP. Voilà donc une possibilité.

Une deuxième possibilité consiste à préparer une contribution du GAC pour être présentée pendant la période de commentaires publics. Comme Jeff l'a bien dit, il semblerait qu'il y a des questions qui vont être incluses dans le rapport. Donc entre décembre 2019 et janvier 2020, ce serait l'opportunité de faire cela. Donc c'est une invitation à tous les membres du GAC pour qu'ils participent à cette occasion et donnent leur contribution.

Comme Manal l'a mentionné, pour que ce soit un effort collaboratif, il faut partager la charge de travail et peut-être nous pourrions commencer à voir ou à évaluer quels sont les volontaires du GAC qui pourraient aider le personnel de soutien pour partager la charge de travail. Il y a des membres qui aident déjà avec certaines questions mais nous serions très reconnaissants si vous vouliez participer aux groupes de discussions du GAC.

Je vais voir maintenant s’il y a des questions ou des commentaires sur ce que je viens de vous dire. Merci.

PORTUGAL :

Bonjour. Merci de cette présentation. J’ai une question pour Jeff.

Je voudrais savoir si vous pouvez nous donner quelques exemples par rapport aux TLD qui ont eu un impact chez les consommateurs, chez les citoyens. Je crois que cette information serait très utile. Merci.

JEFF NEUMAN :

Merci de votre question.

Je crois qu’il y a plusieurs exemples de domaines de premier niveau qui ont été introduits et qui ont représenté la possibilité de l’innovation et de l’élection pour la communauté.

Malheureusement, le monde de l’ICANN se concentre normalement sur les cas qui sont négatifs, mais il y en a qui sont connus, pas pour les meilleures raisons certainement. Il y a certains TLD qui sont associés à l’utilisation malveillante. Il y a des centaines de marques qui ont leur domaine de premier niveau et il y en a qui fonctionnent bien. On peut voir les bons résultats. Il y a quelques exemples d’Audi, Barclays, ou la ligue de baseball qui utilisent les noms de premier niveau pour différentes raisons, pour des campagnes commerciales individuelles, pour leurs sites internes, lorsqu’ils cherchent le développement professionnel ou des candidats pour occuper des poste de travail.

Pour ce qui est des marques, je travaille avec cela tous les jours, je veux dire qu'elles ont des ressources plus sûres et ne doivent pas se compliquer en cherchant des noms dans les domaines génériques. Ils ont le contrôle complet, ils ne doivent pas s'enregistrer dans les différents pays dans lesquels ils sont présents. Ils peuvent le faire à l'interne et ils peuvent avoir des consommateurs du monde entier qui utilisent leur marque. Il y a une entreprise mondiale de consultation qui a changé complètement de .com à .kpmg. Il y a des domaines génériques, je ne travaille pas pour eux, mais je les vois.

Et je crois que ce serait bien lors de la prochaine réunion du GAC d'avoir une présentation sur la manière dont ces nouveaux gTLD sont utilisés. Je crois qu'on a consacré trop de temps à parler de ceux qui sont en dehors de ce qui est normal. Il y a des centaines de TLD qui répondent aux objectifs.

Une des conclusions était que ce programme a apporté de la concurrence. Bien des fois, on est préoccupé par l'utilisation malveillante du DNS mais ceci ne concerne que très peu de TLD. Je crois que 99,9% des TLD ne correspondent pas à ces exemples négatifs. Merci.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci Jeff.

Le Portugal maintenant.

PORTUGAL : Je voudrais connaître votre opinion sur les applications. Comment croyez-vous que ces gTLD sont en concurrence avec les applications ?

JEFF NEUMAN : Je vais vous donner mon opinion personnelle, mais certainement il y aura de nombreuses opinions personnelles et la mienne n'est pas forcément meilleure que d'autres.

En réalité, je ne crois pas qu'il y ait de la concurrence. En fin de compte quand on utilise une application et veut davantage d'informations à travers les foires aux questions ou si vous voulez davantage d'informations, à qui envoyer les choses, en fin de compte, vous devrez avoir un nom de domaine, une adresse courriel, quelque part où les consommateurs pourront aller pour trouver des informations. À titre personnel, je vois qu'elles ont un rôle complémentaire, pas un rôle concurrent. Pour avoir une présence sur internet, il faut avoir un nom de domaine.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci Jeff.

Je sais que certains membres du GAC veulent poser des questions mais je sais qu'on n'a pas trop de temps, il ne nous reste que 15 minutes pour pouvoir comprendre comment on va s'organiser, quelles sont les prochaines étapes. Il y a un groupe de coordination du GAC de participation limitée ; pour que ce groupe puisse continuer à exister, on a besoin de la participation des membres du GAC. Ce groupe est

ouvert à tous les membres du GAC, non seulement à ceux qui font partie du groupe en ce moment.

Maintenant, je vais passer la parole au Burkina Faso. Merci.

BURKINA FASO :

Je vous remercie en tout cas de me donner la parole. Je vais tenter d'être très bref comme on n'a pas beaucoup de temps. Je suis Rodrigue Guiguemde du Burkina Faso.

Effectivement, je me réjouis en tout cas qu'il y ait eu une certaine collaboration entre le *working group* sur les régions faiblement desservies et justement ce groupe de coordination parce que pour la prise en compte justement des réalités en fait des zones mal desservies, c'est vraiment quelque chose de bien. Donc je voudrais en fait que dans la suite des travaux, on puisse insister beaucoup sur la question du renforcement des capacités parce que c'est cela qui peut constituer. En tout cas, c'était un frein à un moment donné au niveau de l'intégration même en fait de ces personnes membres du GAC des zones mal desservies au niveau de ces groupes de travail-là parce qu'il faut bien comprendre d'abord avant de pouvoir s'y lancer.

Donc je vais en profiter rapidement pendant que j'ai la parole un peu pour rappeler qu'il y a un courriel en fait qu'on avait envoyé un peu aux membres du groupe africain du GAC par rapport à une réunion justement qui va se tenir le 7 novembre, le jeudi, dans la salle GAC 517A de 13:30 à 15:00 qui va avoir pour objet en tout cas de donner des informations sur le processus d'élaboration de ce PDP-là parce que

comme je l'ai dit, ce renforcement des capacités est important et justement échanger également sur la stratégie de la participation des pays africains au processus.

Voilà, donc comme je l'ai dit, je ne veux pas être long, c'était vraiment un commentaire et un élément d'information. Merci beaucoup.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jacques, c'est très important. Merci pour votre leadership. C'est très apprécié. Puis on en prend note pour s'assurer de la collaboration entre les deux groupes. Je vais demander à la China, s'il vous plaît.

CHINE : Guo Feng de la Chine.

Je ne sais pas si vous voulez passer la parole à un autre membre qui a des questions pour Jeff. Je peux réserver mon commentaire pour plus tard.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Non, allez-y s'il vous plaît. Vous avez la parole. On peut poser des questions à Jeff mais il faut nous organiser.

CHINE : Merci Luisa. Je tiens à remercier Jeff d'être ici dans la salle, le remercier de sa présentation. Ceci nous sert pour organiser notre travail futur. J'ai deux suggestions à faire.

En premier lieu, je suggère d’avoir un plan de travail raisonnable pour ce groupe de discussion sur les nouveaux gTLD et aussi pour le GAC avant de compléter ce rapport sur les procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Ce serait utile pour avoir un aperçu de notre travail pour l’avenir. Voilà ma première suggestion.

La deuxième a trait au débat sur ces procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD. Peut-être qu’on pourrait créer une liste ou une fiche de suivi sur des questions spécifiques comme le système d’alertes précoces du GAC, les domaines génériques fermés, le soutien aux candidats, etc. Et nous pourrions éventuellement attribuer différentes questions pour qu’elles soient abordées pour leur traitement. Voilà, c’est une suggestion pour pouvoir faciliter les débats internes sur cette question. Merci.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci la Chine de vos suggestions. La bonne nouvelle, c’est qu’il y a déjà un tableau de bord, une fiche de suivi du GAC et c’est bien pour établir les priorités de notre tâche. Nous partagerons ce document où l’on identifie non seulement les questions que vous avez présentées mais qui inclut également les commentaires initiaux du GAC. On voit aussi l’état des délibérations de chacun des groupes pour le PDP correspondant. Il s’agit d’un document clé que nous allons partager très brièvement. Il s’agit d’un travail en cours, gardez cela à l’esprit. Et il y a aussi les délibérations de ce groupe de travail du PDP qui se font parallèlement aux nôtres. Bien entendu, on peut tous voir le contenu de ces délibérations.

Pour ce qui est de notre plan de travail, nous en avons un en interne et ciblé sur les téléconférences que l'on fait tous les 15 jours. Et il serait intéressant d'avoir des volontaires pour mettre à jour ce plan de travail interne parce que je sais bien que ce travail sera fait pour organiser la tâche de ce groupe de discussion. C'est un défi et justement, si l'on pense aux opportunités de présenter des commentaires, ce sera en décembre et on n'a pas une réunion en personne d'ici décembre. Mais nous espérons bien qu'à travers les téléconférences, à travers l'échange de courriels, nous pourrons commencer à réviser l'avis du GAC.

Je sais que l'avis du GAC précédent a été présenté et nous voulons être sûrs qu'il continue à être important. Voilà, c'est l'objectif de notre initiative. C'est le point de départ. Et bien entendu, le personnel de soutien au GAC va nous aider tout au long de ces activités. Je veux souligner qu'il n'y aura pas de réunion en personne mais que nous pouvons continuer à travailler dans nos téléconférences, à travers des courriels sur toutes ces questions, notamment l'avis du GAC, les alertes précoces et les domaines génériques fermés. Bien entendu, il faut parvenir à un accord dans la liste de diffusion du GAC pour présenter notre commentaire au cours de la période de commentaires publics correspondant à ce PDP.

Vous avez d'autres questions, d'autres commentaires ? Je répète qu'il s'agit d'une initiative de collaboration et que nous aurons le soutien du personnel de soutien au GAC. Je vais donc m'arrêter ici pour voir s'il y a des questions ou des commentaires des membres du GAC. Jorge, vous avez la parole. Merci d'avoir attendu.

SUISSE :

Merci Luisa. J'avais demandé la parole au préalable, peut-être que vous m'avez vu.

Je crois qu'il est important de garder à l'esprit que les règles pour la prochaine expansion de l'espace de noms de domaine de premier niveau sont en cours de processus et elles finissent ce moment même. Lorsque nous serons à Cancún, ce sera trop tard. Je répète, à Cancún, ce sera trop tard. Si nous voulons intervenir maintenant et faire entendre notre voix dans ce processus et ainsi éviter des problèmes ultérieurs et de possibles conflits, il faut nous organiser maintenant. Je voulais souligner ce point-là.

Deuxièmement, il y a un tableau de bord préliminaire. Il s'agit d'un document qui sera mis à jour. C'est notre seul point de référence pour pouvoir comparer les différentes questions que les nouvelles normes créent pour les prochaines séries de candidatures de nouveaux gTLD pour le soutien aux candidats de sorte que les régions faiblement desservies puissent participer de manière efficace à cette nouvelle série et à l'expansion des noms de domaine et que l'on tienne compte de toutes les conséquences en matière de politique publique ou aussi les noms géographiques, les noms de domaine, les aspects relatifs à la sécurité et à la stabilité. Tout cela est décidé maintenant et on est presque à l'étape finale. Il faut donc garder cela à l'esprit.

Dans le tableau de bord, on essaie de résumer cette thématique pour pouvoir être au courant de toutes les nouvelles. Je crois donc qu'il faut voir clairement que nos commentaires doivent être faits pendant

les prochaines semaines si les gens participent activement à ce groupe de discussion qui est le canal approprié pour mener à bien cette initiative. Comme Luisa l'a bien dit ou en réponse à sa convocation, je participerai et je continuerai à participer avec plaisir. Et je considère que je peux être le leader de cette initiative avec la collaboration de Benedetta et de Fabien et en travaillant en collaboration avec Jeff, Cheryl et leur équipe.

Je crois qu'il faut s'y mettre maintenant parce qu'à Cancún, l'opportunité sera déjà passée et la situation sera tout à fait différente. Merci.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci la Suisse, merci de votre participation, merci de votre engagement. Nous prenons note de votre offre pour nous aider à aborder cette initiative. S'il y a plus de membres du GAC, ce sera plus facile de travailler.

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS : J'appartiens à l'Organisation des États américains. On est une entité observatrice au sein du GAC mais nous pouvons diffuser l'information de groupe de discussion et coordonner avec d'autres États membres pour diffuser cette information. J'offre cette possibilité de diffusion des informations à caractère urgent entre nos états membres si cela s'avérait nécessaire. Merci.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci à l'Organisation des États américains de cette suggestion. Très bien. Nous allons nous assurer que le groupe de coordination soit d'accord avec cette suggestion parce que le travail est déjà en cours mais s'ils sont d'accord, nous verrons comment coordonner et faciliter cette initiative.

NIGÉRIA :

Bonjour. Je suis le représentant du Nigéria et je dois dire que je suis d'accord avec les propos du Burkina Faso. On voudrait réévaluer la valeur du renforcement des capacités. Peut-être vous vous rappelez qu'hier, il y a eu des conversations sur les nouveaux membres du GAC et pourquoi certains membres ont quitté le GAC. Je crois que le renforcement des capacités doit rester vivant et notamment pour les régions faiblement desservies. Si vous me le permettez, je voudrais suggérer de continuer en simultané avec le groupe de discussion et le renforcement des capacités. Il faut réévaluer l'impact du renforcement des capacités, faire des révisions, parce qu'il y en aura toujours d'autres qui seront avant nous. Mais si nous voulons participer à des comités ou à des groupes, il faut renforcer continuellement nos capacités. Merci.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci. Oui, absolument. Je m'excuse si vous avez interprété que l'on n'allait plus faire de renforcement de capacités. Bien entendu, c'est un des objectifs permanents du GAC. Alors définitivement, je veux souligner notre engagement. Tout simplement ce que l'on voulait dire, c'est que maintenant, il faut respecter des délais déjà établis. Il faut

faciliter le renforcement des capacités dans les régions faiblement desservies mais nous devons également nous préparer pour pouvoir présenter des commentaires. Nous tenons à vous remercier de votre commentaire.

Je sais qu'il ne nous reste plus de temps ; il faut conclure la séance. Merci à tous de votre participation, merci de vos commentaires.

Cette séance est clôturée.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Luisa, merci à tous.

Je vous demande de revenir dans la salle à 10:30. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]